



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-54152>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-54152**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syctom

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : RECONSTRUCTION, EXPLOITATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS SITUE A ROMAINVILLE ET BOBIGNY SOUS LA FORME D'UNE SEMOP

Description : La présente consultation a pour objet de sélectionner le ou les opérateurs économiques qui seront actionnaires d'une société d'économie mixte à opération unique (Semop) à laquelle sera confiée un marché public global de performance au sens de l'article L. 2171-3 du code de la commande publique, ayant pour objet la reconstruction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'un centre de traitement des déchets ménagers situé sur le territoire des Communes de Romainville et Bobigny en Seine-Saint-Denis.

Identifiant de la procédure : a970841b-2629-4865-adb1-58f4a38d0069

Identifiant interne : 24015

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation définie aux articles L. 2124-3, R. 2124-3 4°, R. 2142-17, R. 2144-9, R. 2161-12 et suivants du CCP. Conformément à l'article R2124-3 4° du Code de la commande publique, le recours à une procédure avec négociation est notamment justifié par : -La complexité du montage juridique et financier du projet, -Le fait que le MGP porte sur un projet de grande ampleur avec, notamment, l'impératif d'assurer la continuité d'exploitation du site durant les travaux.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Bobigny

Ville : Bobigny

Code postal : 93022

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Romainville

Ville : Romainville

Code postal : 93063

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le marché prévoit une visite facultative des lieux d'exécution. La visite du site n'est pas obligatoire pour la remise des candidatures comme des offres.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 445,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un marché global de performance conformément aux article L2171-3, R2171-2 et R2171-3 du Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : En plus des précisions figurant dans la présente publication (Avis d'appel public à la concurrence et ses annexes, notamment le règlement de la consultation) et déclarations des candidats, le pouvoir adjudicateur s'assurera que l'attributaire pressenti (chacun des membres du groupement) ne se trouve dans aucun motif d'exclusion de la procédure de passation du marché et qu'il est en règle de ses obligations fiscales et sociales.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : RECONSTRUCTION, EXPLOITATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS SITUE A ROMAINVILLE ET BOBIGNY SOUS LA FORME D'UNE SEMOP

Description : La présente consultation a pour objet de sélectionner le ou les opérateurs économiques qui seront actionnaires d'une société d'économie mixte à opération unique (SemOp) à laquelle sera confiée un marché public global de performance au sens de l'article L. 2171-3 du code de la commande publique, ayant pour objet la reconstruction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'un centre de traitement des déchets ménagers situé sur le territoire des Communes de Romainville et Bobigny en Seine-Saint-Denis. Le Marché est conclu pour une durée de 126 mois, qui court à compter de sa notification au titulaire. Cette durée a été fixée compte tenu des délais nécessaires à la réalisation des objectifs de performance à atteindre, notamment en exploitation du futur centre en configuration finale à l'issue de la réception globale des travaux. A titre indicatif, la durée de 126 mois a été déterminée en considérant les points suivants : - Une date de notification prévisionnelle du marché en novembre 2025 ; - Une date prévisionnelle de démarrage des prestations de travaux prévue le 1er janvier 2026 ; - Le démarrage des prestations d'exploitation prévu le 1er mars 2026 à 00h00 pour une durée de 118 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2035 ; - Une période de garantie d'exploitation de 4 mois qui court à compter de la date de fin des prestations d'exploitation.

Identifiant interne : 24015

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Romainville

Ville : Romainville

Code postal : 93063

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2025

Durée : 126 MONTH

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de

prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent marché dans les formes et conditions définies par l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique. Cette faculté constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 445,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Il s'agit d'un marché global de performance conformément aux articles L2171-3, R2171-2 et R2171-3 du Code de la commande publique. La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation définie aux articles L. 2124-3 4°, R. 2124-3, R. 2142-17, R. 2144-9, R. 2161-12 et suivants du Code de la commande publique. Cette procédure est justifiée par : -La complexité du montage juridique et financier du projet : l'attribution du marché à une SemOp eu égard aux enjeux de partage des responsabilités et de portage des risques ; -Le fait que le marché global de performance porte sur un projet de grande ampleur avec, notamment, l'impératif d'assurer la continuité d'exploitation du site existant pendant l'exécution des travaux. Le marché comporte une clause de reprise du personnel, ainsi qu'une clause d'insertion sociale (condition d'exécution des prestations du Marché) dont les stipulations seront précisées dans le DCE phase offre initiale. Le candidat retenu sera tenu de reprendre le personnel concerné suivant les stipulations définies au CCAP et conformément à la législation sociale. Les prestations principales du marché décrites ci-après sont insusceptibles de pouvoir être sous-traitées ou confiées à un tiers par la SemOp, justifiées par l'objet même du marché et conformément à l'article L. 2193-3 du Code de la commande publique. Ces prestations sont les prestations d'exploitation suivantes : - Réception / transfert des Ordures Ménagères Résiduelles ; - Réception / transfert des Déchets Alimentaires ; - Réception / tri / conditionnement des Collectes Sélectives Multimatériaux ; - Maintenance de niveau 1 et 2 (à l'exception du futur port) Le cas échéant, les sous-contractants pressentis de la future SemOp devront avoir été présentés dans le cadre du dossier de candidature, en qualité de membre du groupement candidat, de sous-traitant, ou d'opérateur tiers, et satisfaire aux stipulations du présent règlement de la consultation. Le calendrier prévisionnel de l'opération figure à l'article 6.2 du règlement de la consultation. Une visite facultative du site objet du marché est prévue dans le cadre de cette procédure. Ses modalités sont celles prévues à l'article 2.4 du règlement de la consultation.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Chiffre d'affaires

Description : Déclaration de chaque membre du groupement concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services et travaux en lien avec l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Moyens humains et matériels suffisant :

Description : -Schéma d'interactions entre les différents intervenants (co-traitants, sous-traitants) pour chaque phase et précisions sur l'entité du groupement qui porte les différentes références demandées, et moyens humains (effectifs, qualifications) et moyens matériels mobilisés des cotraitants et sous-traitants déclarés, de même que l'organigramme du groupement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Assurance pour les risques professionnels

Description : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Liste des références

Description : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, et des principaux travaux réalisés au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (conformément à la liste des références demandées à l'article 5) : -Une liste de références concernant les prestations similaires ou identiques exécutées au cours des trois dernières années ou en cours d'exécution -Une liste des principales prestations de travaux pour des projets remarquables en milieu urbain dense exécutées au cours des cinq dernières années ou en cours d'exécution (maximum 1 page A3 format paysage pour l'ensemble de l'équipe - voir format fourni à compléter) Pour présenter leurs références, les candidats compléteront le tableau de présentation des références techniques fourni en annexe. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Chiffre d'affaires

Description : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles suivant le modèle (maximum 2 pages A4 format portrait pour l'ensemble de l'équipe) Le niveau minimum exigé est proportionné au marché considéré. s global et chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles suivant le modèle (maximum 2 pages A4 format portrait pour l'ensemble de l'équipe) Le niveau minimum exigé est proportionné au marché considéré.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Notification ou déclaration préalable relative aux subventions étrangères

Description : Notification ou déclaration préalable relative aux subventions étrangères en lien avec l'article 1.4 du RC : En application du Règlement UE 2022 /2560 du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur, le présent marché est soumis à l'obligation de notification (pour les opérateurs ayant bénéficié sur les 3 dernières années de contributions financières étrangères supérieures ou égales au seuil de 4 millions d'euros par pays tiers) ou de déclaration préalable (pour les contributions financières étrangères inférieures au seuil de 4 millions d'euros par pays tiers). Les informations devront être transmises à deux reprises par chaque candidat : dans le cadre du dossier de candidature, sous peine d'irrégularité et donc de rejet de la candidature, puis si le candidat est invité à soumissionner, au soutien de son offre, sous peine d'irrégularité et donc de rejet de son offre. Détail dans le RC.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Compétences minimales attendues

Description : Le groupement candidat devra être composé à minima d'un constructeur et d'un exploitant. La candidature globale (groupement et/ou sous-traitance et/ou opérateur tiers) devra compter un équipementier ou ensemblier des procédés de tri des collectes sélectives, de réception / transfert des OMR et de réception des DA ainsi qu'un spécialiste en construction de plateforme adaptée à la manutention de conteneurs et en exploitation de plateforme multimodale, y compris de flux conteneurisés transbordés par voie fluviale ou maritime. Cette candidature devra être conforme à l'article 1.3 du RC mentionnant les tâches insusceptibles d'être sous-traitées ou confiées à un tiers.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références de prestations similaires exigées :

Description : -Références en exploitation de centres multifilières ou équivalents (capacité annuelle supérieure à 100 000 tonnes par an) en exploitation de centre de réception / transfert des OMR (capacité annuelle supérieure à 50 000 tonnes par an), centre de réception des déchets alimentaires, centre de tri de collectes sélectives emballages et papiers (capacité annuelle supérieure à 30 000 tonnes par an), en exploitation d'unité de traitement des odeurs d'un centre de traitement de déchets et exploitation de plateforme multimodale, y compris de flux conteneurisés transbordés par voie fluviale ou maritime -Références pour des travaux menés dans un site existant maintenu en exploitation -Références en construction de centres de tri de collectes sélectives emballages et papiers pour une capacité annuelle supérieure à 30 000 t, de centres de transfert d'OMR pour une capacité annuelle supérieure à 50 000 t, de centres de réception de déchets alimentaires, de port et construction de plateforme adaptée à la manutention de conteneurs -Références en travaux de génie civil et aménagements urbains Références en construction de bâtiments tertiaires et activités intégrant des matériaux de réemploi et/ou biossourcés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Moyens humains et matériels

Description : Moyens humains (effectifs, qualifications) et moyens matériels mobilisés des cotraitants et sous-traitants déclarés, de même que l'organigramme du groupement, avec schéma d'interactions entre les différents intervenants (co-traitants, sous-traitants) pour chaque phase. S'agissant de la liste des effectifs (maximum deux pages A4 format portrait pour l'ensemble de l'équipe) du soumissionnaire. Il appartient au candidat de détailler les compétences dont il dispose dans le modèle lié aux effectifs. Le candidat indiquera les tâches réalisées par chacun des membres du groupement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Critère financier

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère Technique, social et environnemental

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Conditions juridiques (contrat et gouvernance de la SemOp)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du SycTom

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Une garantie à première demande est prévue pour l'accord des avances dans les formes et conditions posées par l'article R. 2191-3 du Code de la Commande Publique. Une garantie à première demande est aussi est prévue pour la période d'exploitation des ouvrages. Une retenue de garantie (articles R. 2191-32 à R.2191-35 du code de la commande publique) relative aux travaux, ainsi qu'une retenue de garantie relative à l'exploitation sont prévues. La retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande.

Date limite de réception des demandes de participation : 28/05/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 8 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur au stade de la passation. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de cotraitant d'un ou plusieurs groupements. Opérateurs économiques distincts : Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique). Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité.

Montage financier : Le Marché est financé sur ressources propres du Syctom.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies et délais de recours applicables à cette procédure figurent à l'article 8.5 du règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom

Organisation qui traite les offres : Syctom

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +331 44 59 44 00

Télécopieur : +331 44 59 46 46

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syctom

Numéro d'enregistrement : 25750007400030

Adresse postale : 86 rue Regnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@syctom-paris.fr

Téléphone : +33140131700

Adresse internet : <http://www.syctom-paris.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 820c8123-196a-451f-b0fb-2b3142a8dc47-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Conformément à l'article 3 du règlement de la consultation et à la suite des différentes sollicitations de candidats potentiels à la présente consultation, la Sycatom décide de reporter la date limite de remise des candidatures au 28 mai 2024 à 14H00 au lieu et place du 17 mai 2024 à 14H00, prévu initialement.

10.1 Modification

Description des modifications : La nouvelle date limite de remise des candidatures est fixée au mardi 28 mai 2024 à 14H00 au lieu et place du vendredi 17 mai 2024 à 14H00, prévue initialement. Cette nouvelle date figure au paragraphe numéro 5.1.12 portant sur les "Conditions du marché public" du présent avis de publicité. Le règlement de la consultation modifié en raison du report de la date limite de remise des candidatures est joint au dossier de consultation des entreprises.

Les documents de marché ont été modifiés le : 07/05/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : db8d2d70-91f7-410c-9830-d1ca6f191de1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/05/2024 à 10:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2024